



Le sacramentaire de Marmoutier (Autun, BM, ms. 19bis) et l'abbé Rainaud

Cécile Voyer

► To cite this version:

Cécile Voyer. Le sacramentaire de Marmoutier (Autun, BM, ms. 19bis) et l'abbé Rainaud. Journée d'études la culture des commanditaires : l'œuvre et l'empreinte, Nov 2013, Paris, France. pp.158-173. halshs-01367788

HAL Id: halshs-01367788

<https://shs.hal.science/halshs-01367788>

Submitted on 16 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
CENTRE DE RECHERCHE HiCSA
(Histoire culturelle et sociale de l'art)



LA CULTURE DES COMMANDITAIRES

L'ŒUVRE ET L'EMPREINTE

Actes de la journée d'étude
édités sous la direction scientifique
de Sulamith Brodbeck
et d'Anne-Orange Poilpré

Paris
2015

Pour citer cet article

Cécile Voyer, « Le sacramentaire de Marmoutier (Autun, BM. 19bis) et l'abbé Rainaud », dans Sulamith Brodbeck, Anne-Orange Poilpré (éd.), *La culture des commanditaires. L'œuvre et l'empreinte*, actes de la journée d'étude organisée à Paris le 15 novembre 2013, Paris, site de l'HiCSA, mis en ligne en juin 2015, p. 158-173.

LE SACRAMENTAIRE DE MARMOUTIER (AUTUN, BM. 19BIS) ET L'ABBÉ RAINAUD

CÉCILE VOYER

Université Bordeaux Montaigne – CESCUM Poitiers (UMR 7302)

Rainaud qui a été abbé, entre 844-845, de l'ancienne fondation de saint Martin, Marmoutier, est connu des spécialistes de la liturgie carolingienne, pour avoir fait exécuter, sans doute vers 845, un très beau sacramentaire dont l'ambition était d'être maniable. Ce manuscrit est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Municipale d'Autun (ms. 19 bis). Ce livre liturgique qui est destinée à la célébration de la messe est un outil capital dans l'accomplissement de la fonction sacerdotale. Il contient de nombreuses images, assez complexes pour la plupart. Nous avons donc opéré des choix et sélectionné trois représentations au sein de ce codex dont la tonalité politique nous semble préciser la conception du monde défendu par le commanditaire à un moment donné de la *renovatio* carolingienne.

L'image du folio 1v (**fig. 1**) est sans aucun conteste la représentation la plus connue du sacramentaire de Marmoutier et celle qui a suscité le plus de commentaires¹. Placée en tête du manuscrit, cette image-frontispice figure les huit ordres ecclésiastiques identifiés par leurs attributs². Elle est conçue comme

- 1 R. E. Reynolds, « The Portrait of Ecclesiastical Officers in the Raganaldus Sacramentary and its Liturgico-canonical Significance », *Speculum*, XLVI, 1971, p. 432-442 ; *Id.*, « Image and Text: The Liturgy of Clerical Ordination in Early Medieval Art », *Gesta*, XXII, 1983, p. 27-38 ; J. Décréaux, *Le sacramentaire de Marmoutier (Autun 19bis) dans l'histoire des sacramentaires carolingiens du IX^e siècle*, Cié du Vatican (Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana), 1985, p. 163-172 ; É. Palazzo, *L'évêque et son image : l'illustration du pontifical au Moyen Âge*, Turnhout, 1999, p. 85, 115, 140, 196-197 ; D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, 2006, p. 85-90.
- 2 Pour prendre connaissance des systèmes classificatoires que connaissent les Églises d'Occident au cours du haut Moyen Âge, voir Joseph Décréaux, *op. cit.*, p. 158-161 et le résumé de D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu...*, p. 85 qui conclut : « La synthèse des différents systèmes s'élabore autour des années 800, précisément à l'époque où Rainaud de Marmoutier fait exécuter son sacramentaire. Sur la base des *Statua ecclesiae antiqua* et du *De ecclesiastici officiis* d'Isidore de Séville, on passe de neuf à huit grades par absorption du grade de psalmiste à celui de lecteur ».

une sorte d'exorde : le sacramentaire contient les mots du rituel qui confèrent au clerc sa fonction, incarnée ici par l'objet qui lui a été remis pendant le rituel.



Fig. 1. Autun, Bibl. Mun., ms. 19bis, fol. 1v

L'image se divise en deux registres, séparés par deux bandes pourprées sur lesquelles court un *titulus* écrit à l'encre or. Dans la partie inférieure de l'enluminure, le concepteur des images a représenté les ordres mineurs tandis qu'en toute logique dans la partie supérieure se trouvent les ordres majeurs. Outre les inscriptions sur la bande pourprée, une autre a été peinte dans le champ de l'image, au-dessus de l'évêque, du diacre et du prêtre. Contrairement aux membres des ordres supérieurs qui ne sont pas désignés par le nom de leur grade, chaque figure appartenant aux ordres inférieurs est nommée par sa

fonction : ainsi, le sous-diacre (*subdiaconus*) est entouré à sa droite de l'exorciste (*exorcista*) et de l'acolyte (*acholitus*) et à sa gauche, du lecteur (*lector*) et du portier (*ostiarius*). L'ordre des personnages et leur énumération dans le Rituel est concordant, à l'exception de l'ordination de l'acolyte, qui dans le rituel, est placée entre celles de l'exorciste et du sous-diacre alors que l'image-frontispice il se tient entre le portier et le lecteur³.

Une bordure très sobre de couleur verte délimite le champ de l'image. Aux angles dans des médaillons, les symboles des quatre évangélistes ont été figurés, leurs ailes se détachant sur un disque or. Dans la marge du folio, émergeant de derrière la bordure, un séraphin aux ailes or – une couleur partagée avec les Vivants – couronne la représentation. L'or est par ailleurs amplement employé dans cette image pour qualifier certains vêtements et nimbes.

La disposition des figures dans l'image reflète la hiérarchie. Ainsi les cinq ordres mineurs sont peints au registre inférieur. Au sein de ce premier ensemble de grades, le sommet de la hiérarchie est occupé par le sous-diacre, suivi du lecteur et de l'exorciste, puis du portier et de l'acolyte. Pour le signifier, le concepteur de l'image a campé le sous-diacre sur une sorte d'estrade au point culminant d'un petit mont. L'idée d'une ascension est par ailleurs soulignée par le lecteur qui, dans une attitude dynamique, gravit la pente. L'acolyte et le portier semblent converger vers le sous-diacre et franchissent les limites du champ de la représentation. L'exorciste échappe à ce mouvement collectif et offre au lecteur-spectateur la frontalité du sous-diacre ou du diacre. Contrairement à l'acolyte et à l'ostiaire, il ne regarde pas le sous-diacre.

Outre par son inscription, chaque grade inférieur est identifiable par l'attribut, le symbole de son office : la clé (portier), le livre (lecteur et exorciste) le chandelier (acolyte), le calice et l'aiguière, auxquels on pourrait ajouter la patène, le bassin et la serviette pour celui qui sert à l'autel (sous-diacre). Le lecteur et l'exorciste qui encadrent le sous-diacre sont donc munis d'un lectionnaire pour l'un, d'un livre de rituels pour l'autre, qu'ils tiennent les mains voilées (voile huméral).

Le registre supérieur est également pensé pour distinguer les degrés hiérarchiques : l'évêque, vêtu d'une chasuble, au centre de la composition, d'une échelle supérieure, siège sur sa cathèdre. Il esquisse un geste ambigu, à la fois d'enseignement et de présentation de l'hostie, en direction du prêtre en tenant le sacramentaire de sa main droite⁴. Le prêtre, également assis, est entière-

³ J. Décréaux, *Le sacramentaire de Marmoutier...*, p. 166.

⁴ *Ibid.*, p. 171, souligne que la figure de l'évêque illustre parfaitement le canon 2 des *statuta Ecclesiae antiqua* : *Ut episcopus in ecclesia in concessu presbyterorum sublimiter sedeat.* (Ch. Munier, *Les statuta Ecclesiae antiqua*, Paris, 1960, p. 79).

ment tourné vers le pontife et tend ses mains dans sa direction. Légèrement à l'écart, le diacre, vêtu de la dalmatique, debout, tient le livre d'Évangiles ou l'évangélaire refermé. Son attitude est similaire à celle de l'exorciste. Les personnages du registre supérieur se détachent sur un aplat turquoise, peint sur les deux tiers de la hauteur. Ainsi la tête de l'évêque nimbée d'or figure sur un fond couleur parchemin. Les clercs, tous nimbés, sont ainsi visuellement retranchés de ceux qui ne sont pas consacrés, les laïcs, à l'instar de la représentation du folio 173v.

Des passerelles visuelles et des rapprochements s'établissent d'un registre à l'autre. Le lecteur, par exemple, ne regarde pas le sous-diacre vers qui il se dirige mais l'évêque peint au registre supérieur. Le sous-diacre est revêtu d'une tunique qui s'apparente à la dalmatique du diacre. De surcroît, les membres des ordres inférieurs – à l'exception de l'exorciste et du sous-diacre – gravissent une petite pente. Ce petit mont est le signe de leur élévation : le portier, le lecteur et l'acolyte s'élèvent pour rejoindre le sous-diacre qui culmine. L'acolyte et le portier entrent juste dans le champ de la représentation pour signifier qu'ils commencent à peine leur cheminement⁵. Symbole de l'ascension spirituelle, la montagne est aussi l'image de la stabilité et de la justice divine. Ici, il est en effet question d'ordre et de pouvoir, un pouvoir établi par Dieu. La montagne – lieu de rencontre avec le divin – est aussi la métaphore de la durée⁶.

L'ascension des ordres inférieurs est une évocation du *cursus honorum* qui prévoit le passage progressif d'un grade à un autre selon un ordre séquentiel pour accéder à une fonction minimale⁷. Selon Grégoire de Tours qui s'appuie sur les canons de l'Église, l'épiscopat ne peut être accordé « à qui n'a pas

5 J. Décréaux, *Le sacramentaire de Marmoutier...*, p. 167-168, fait remarquer que l'acolytat est un ordre ancien. Or, les ordres inférieurs n'existent qu'en fonction de leur intérêt. Il apparaît qu'il en est ainsi pour l'acolyte qui, à l'origine, était associé au sous-diacre au service de l'autel. Ici, il n'est représenté qu'avec le candélabre et non avec la burette, autre attribut de son grade. Figure de celui qui ouvre les processions des ministres placés selon leur grade, sorte de servant de messe, il n'incarne pas celui qui suit le sous-diacre; d'ailleurs il entreprend sa marche vers le sous-diacre, séparé de ce dernier par l'exorciste, depuis la marge de la représentation. Le sacramentaire de Marmoutier – malgré la réapparition de l'acolyte parmi les ordres inférieurs depuis le VIII^e siècle – trahit la vision peu claire que se faisaient les contemporains de cette fonction. « Il reste cependant que l'ordre n'est pas pourvu d'une préface à l'instar des autres. C'est comme si, même dans les Gélasiens francs et les Grégoriens carolingiens, il restait encore quelque chose de la défaveur qui avait pesé sur cet ordre ».

6 X.-L. Dufour, *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, 2009, p. 791-794.

7 Sur ce sujet, voir J. S. H. Gibaut, *The Cursus Honorum. A study of the Origins and Evolution of Sequential Ordinations*, New York, 2000.

d'abord franchi régulièrement les degrés de l'ordre ecclésiastique⁸ ». Ainsi, le concepteur de l'image a donné à voir l'organisation interne de la hiérarchie de l'Église : chaque ordre est à la fois une étape et une invitation pour grimper les échelons au sein de la carrière ecclésiastique⁹. Seul l'exorciste semble échapper à la nécessité de l'ascension. Nous nous rangeons sur ce point aux réflexions de Joseph Décréaux¹⁰. L'exorciste ne prétend pas au sous-diaconat : il n'est pas au service de l'autel et atteint la perfection dans sa fonction propre en luttant contre le Mal. C'est pourquoi, à l'image de l'évêque, il tient son livre ouvert et observe la même attitude que le diacre.

Après Roger Reynolds, Dominique Iogna-Prat rappelle que le cursus *honorum* « est rapproché du modèle du Christ par les *ordines Christi*¹¹, textes généralement brefs, apparaissant dans des ensembles documentaires variés [...] qui établissent une relation entre chaque grade ecclésiastique et à un moment précis de la vie terrestre du Christ¹² ». Roger Reynolds précise que les *ordines Christi* ont pour objet d'incorporer au Christ ceux qui sont ordonnés¹³. Deux interprétations découlent de cette « incorporation ». Les différents grades sont autant d'étapes de la vie du Christ, la totalité des grades résumant son existence ou bien les fonctions cléricales sont pensées en rapport avec la proximité plus ou moins grande entretenue avec le Christ. Ainsi ceux qui sont au contact direct du Christ et qui manient son corps lors du sacrifice eucharistique sont valorisés. Cette seconde vision, hiérarchique, s'impose vers 1100. Le concepteur du sacramentaire de Marmoutier semble avoir privilégié cette interprétation.

Comme cette image n'est pas associée aux descriptifs du Rituel mais uniquement aux prières d'ordination prononcées par le célébrant (f° 2-4v) (**fig. 2**), elle expose de manière synthétique, selon la formule d'Éric Palazzo,

8 Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 15 ; cité par A. Faivre, *Naissance d'une hiérarchie. Les premières étapes du cursus clérical*, Paris, 1977, p. 402.

9 J. Décréaux, *Le sacramentaire de Marmoutier...*, p. 185, le premier, a souligné la composition pyramidale qui caractérise les deux registres de l'image : « Le sens de l'image est donc clair : l'ascension de la montagne par les clercs inférieurs symbolise leur montée progressive par les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Chaque degré constitue une étape de ce progrès. Les clercs ne sont pas fixés à vie dans une fonction. L'artiste a donc parfaitement réussi à visualiser l'idée de carrière ecclésiastique dans laquelle chaque ordre est une invitation à gravir l'échelon supérieur ».

10 *Ibid.*, p. 165.

11 Voir à ce sujet, R. R. Reynolds, *The Ordinals of Christ from their Origins to the Twelfth Century*, New York/Berlin, 1978.

12 D. Iogna-Prat, *op. cit.*, p. 88.

13 Selon une formule d'Honorius Augustodunensis (*Sacramentarium*, PL. 172, col. 737-806, col. 759). Voir R. E. Reynolds, « Christ as Cleric: The Ordinals of Christ », dans *Clerics in the Early Middle Ages. Hierarchy and Image*, Londres, 1999, p. 1-50, 30-31.

« la conception carolingienne de la théologie des ordres¹⁴ ». Les objets consacrés sont en effet les signes du rite dans sa dimension symbolique : la remise de l'objet par l'évêque à l'ordinand, soigneusement précisée dans le Rituel, correspondant à la fonction de chacun des membres du clergé¹⁵. Ici le rite est mentionné essentiellement par le *titulus* qui réaffirme que seul l'évêque peut conférer un grade épiscopal : PONTIFICUM EST PROPRIUM CONFERRE PER ORDINEM HONORES (il revient/convient aux pontifes de conférer les honneurs selon l'ordre). Au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, l'évêque règle et ordonne l'*Ecclesia*. De cet ordonnancement dépend pour partie la sacralité de l'Église dont les ordres ont été rituellement consacrés, les objets sacrés définissant leur fonction.

La pureté absolue est nécessaire au plus haut niveau de l'Église puisqu'il est rappelé sur les bandes pourprées : PONTIFICES CAVEANT DNI NE MYSTICA VENDANT/ CVMQUE GRADVS DEDERINT VIDEANT NE MVNERA SVMANT (Que les pontifes prennent garde à ne pas vendre les biens mystiques du Seigneur/ et quand ils auront donné les grades, qu'ils veillent à ne pas s'approprier de faveurs) (fig. 1).

Les avertissements à l'égard de ceux qui sont ordonnés s'inscrivent dans une tradition. Augustin dans son *Retractationes* se fait l'écho des idées du sage païen, Fonteius de Carthage, auteur du *De mente mundanda ad videntum Deum*, qui affirme la nécessité d'être pur pour contempler Dieu¹⁶. Selon la Règle épiscopale de Grégoire – modèle pour les évêques et auteur supposé du sacramentaire – si l'appel de Dieu élève le candidat à la charge épiscopale, celui-ci doit en retour rendre compte de son comportement à Dieu seul, car l'évêque possède l'*auctoritas* qui fait défaut à des sujets (RP II, 6). Raban Maur surenchérit : « L'ordre des clercs est spécialement choisi pour se consacrer à Dieu dans le vrai Tabernacle qu'est la présente Église et le servir jour et nuit dans son saint Temple¹⁷ ». Les desservants de Dieu parce qu'ils instaurent par le rite et la parole l'espace institutionnel qu'est l'Église se doivent d'être purs.

Ainsi, il est figuré une image de l'ordre, une Église bien réglée, composée de clercs dont l'élection est signifiée par leur nimbe. À la date de composition du sacramentaire, la mise en ordre de l'Église s'inscrit dans la préoccupation globale d'une mise en ordre de la société chrétienne dans le cadre de l'Empire carolingien.

¹⁴ É. Palazzo, *L'évêque et son image...*, p. 85.

¹⁵ *Ibid.*, p. 115, 197.

¹⁶ Augustin, *Retractationes*, I, 26, 2 (Bibliothèque augustinienne, Paris, 1950, p. 526).

¹⁷ Raban Maur, *De institutione clericorum, libri tres*, éd. D. Zimpel, Francfort-sur-le-Main/Berlin/New York/Paris/Vienne, 1996, I, 2, p. 293.



Fig. 2. Autun, Bibl. Mun., ms. 19bis, fol. 2

La représentation du Tétramorphe ajoute un supplément de sens à cette représentation. Au regard de l'examen des autres images du manuscrit, les représentations des évangélistes ou de leur symbole ne sont jamais anodines. Leur emplacement aux angles, comme dans les *Maiestates Domini*, est un indice supplémentaire de leur importance dans le folio. L'autre figure qui retient ici notre attention est celle du séraphin qui couronne la hiérarchie ecclésiastique. Aucune autre créature céleste de ce type n'est peinte dans le codex : deux anges flanquent la croix dans la marge de la page où a été copié le début du rituel des ordres mineurs (f° 2), ou bien ce sont des animaux qui animent la bordure supérieure de certains folios. Toutefois, ils n'ornent pas d'enluminures à pleine-page comme dans le folio 1. Or, le séraphin se situe

au sommet de la hiérarchie angélique, le chérubin en deuxième position¹⁸. Ces anges qui entourent les apparitions divines (Ez 10, 12 ; Is 6, 2-6 et Ap 4, 4-8) sont mentionnés dans la préface du canon où ils louent la majesté de Dieu. Autrement dit, l'apparition du séraphin est indissociable de celle de Dieu. Il convient donc de s'interroger sur la figuration de cette créature angélique au folio 1, associée à celle des Vivants. Indubitablement, il est suggéré que les huit ordres qui composent la hiérarchie ecclésiastique sont encadrés, ordonnés par le divin, baignés par le sacré, le séraphin et le Tétramorphe étant les indices de cette présence divine invisible, incarnée par l'Église.

Déjà saluée comme un *unicum* et célèbre à ce titre, l'image du folio 1 semble receler un degré supplémentaire de complexité. Il n'existe, à notre connaissance, aucune équivalence de ce type¹⁹. Si l'évêque est parfois nettement la figure du Christ dans les images²⁰, une *Maiestas Domini* voilée de cette manière est, semble-t-il, exceptionnelle. Dans ses Commentaires sur Ézéchiël, Jérôme écrit « Au milieu de ce feu se trouvait donc placée l'image de quatre animaux ; notez bien que *c'est la ressemblance* (nous soulignons) et non point la forme de quatre animaux ; ces quatre animaux nous sont ensuite représentés comme une quadruple forme... Cette forme, c'est le Christ qui en est le prototype, le Christ qui est l'image du Dieu invisible. Les créatures parfaitement normales sont supposées placées dans quatre lieux différents, soit qu'il s'agisse ici d'une allusion aux quatre points cardinaux qui déterminent notre monde, soit qu'il s'agisse des quatre domaines suivants, ceux du ciel, de la terre, des enfers et de par-delà le ciel dont parle l'apôtre Paul : "Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers"²¹ ».

L'Église est ici assimilée au Christ par la présence à la fois du Tétramorphe et du séraphin. Si cette association est classique dans la patristique, il est fait référence à la communauté des croyants et non à l'institution ecclésiastique²². Or,

18 Sur ce sujet, voir B. Bruderer Eichberg, *Les neuf chœurs angéliques. Origine et évolution du thème dans l'art du Moyen Âge*, Poitiers, 1998, p. 8-12.

19 Le Tétramorphe peut flanquer des figures allégoriques du Christ : le lion de Juda par exemple comme au folio 16v des Évangiles de Saint-Emmeram (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 14000) vers 870.

20 Voir, par exemple, Nino Zchomelidse, « Descending Word and Resurrecting Christ : Moving Images in Illuminated Liturgical Scrolls of Southern Italy », dans N. Zchomelidse, G. Freni (éd.), *Meaning in Motion: The Semantics of Movement in Medieval Art*, 2011, Princeton University, p. 3-34.

21 Jérôme, *Commentariorum in Hiezechielem*, Hom. IV, CCSL, 1964. Voir également pour la traduction, Jérôme, *Œuvres complètes de Saint Jérôme, Commentaires sur Ezéchiël*, traduit et annoté par l'abbé Bareille, Paris, 1879.

22 Paul écrit : « Le Christ est la Tête du corps qui est l'Église » (Col. 1, 18) ou saint Augustin : « Notre Seigneur Jésus-Christ, comme un homme entier et parfait, est tête et corps. Son corps, c'est

ici ce sont les clercs qui figurent le Christ ou qui sont à l'image du Christ, par la présence des quatre Vivants « dont le Christ est le prototype », « lui-même, l'image du Dieu invisible ».

Il est possible que cette image défende ici une cléricisation de la maison de Dieu, du « Siège de Dieu ». Les nimbes dont sont dotés les clercs dans toutes leurs représentations et dont sont dépourvus les laïcs au folio 173 en témoignent. Le *liber officialis* d'Amalaire rédigé vers 827 est un jalon important qui marque le recul de l'idée traditionnelle qui voulait que les fidèles offrent collectivement ou ecclésialement l'eucharistie. Avec Amalaire, le sacrifice apparaît comme offert par les prêtres pour tous les fidèles et non offert par les fidèles par le ministère de leur prêtre. Le prêtre, selon lui, entre d'ailleurs seul dans le canon²³. Si, en commentant les paroles du Christ, « Et moi, je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » (Mt. 28, 20), Florus de Lyon explique que les promesses du Christ ont été faites à l'Église parce qu'elle a pour tâche d'offrir son sacrifice²⁴, Paschase Radbert les applique plus spécialement aux évêques, ses ministres²⁵. Ainsi ceux qui sont ordonnés sont incorporés au Christ, le Verbe incarné, dont la présence est assurée grâce à la médiation et à l'activité sacramentelle des prêtres. Le rituel d'ordination transforme comme la *commutatio* eucharistique transforme les espèces. Ceux qui sont consacrés participent du Christ et s'assimilent à lui. Ici, l'Église, dans sa dimension institutionnelle, est pensée et *re-présentée* comme « la présence iconique de Dieu dans le monde ».

La présence divine est réaffirmée à de nombreuses reprises dans les pages du Rituel du Sacramentaire de Marmoutier²⁶ et ce, avec une rare inventivité. Parmi les nombreuses images du sacramentaire, j'ai choisi d'insister sur l'affirmation répétée que le prêtre entre seul dans le canon selon la démonstration d'Amalaire et le recul des idées traditionnelles soutenues par Florus de Lyon par exemple.

l'Église; non pas l'Église qui est ici seulement, mais celle qui est ici et celle qui est par toute la terre. Et non pas seulement l'Église qui vit maintenant, mais depuis Abel jusqu'à ceux qui naîtront à la fin du monde et qui croiront dans le Christ, tout le peuple des saints qui ne font qu'une cité. Cette cité est le corps du Christ... Et le Christ, c'est cela, le Christ total et universel uni à l'Église » (*In Ps. 90*, serm. 2, PL. 37, col. 1159).

23 Pour tous ces points, voir Y. Congar, *L'ecclésiologie du haut Moyen-Âge, De saint Grégoire le Grand à la désunion entre Byzance et Rome*, Paris, 1968, p. 97-98.

24 Florus de Lyon, *De act. miss.*, 60, PL. 119, col. 52b-53b.

25 Paschase Radbert, *In Mat. Lib. XI*, c. 24, PL. 120, col. 814 c.

26 J. Décréaux rappelle que le rituel de chaque ordre « comporte deux parties : 1. La description des cérémonies accomplies par le pontife. 2. Les paroles qu'il prononce sous forme de prière ou d'allocution en accomplissant les rites d'ordinations », *op. cit.*, p. 158.

Le *Vere dignum* et les premiers mots du Canon font, comme toujours, l'objet d'une double-page (f° 8v-9) (**fig. 3**). Les deux folios sont unis par une même palette chromatique, saturée : or, argent et vert. Les couleurs comme l'ornementation marquent la sacralité de ces pages dans le codex : par le scintillement de l'or et de l'argent, il est dit à la fois la présence du divin et le temps de la Révélation non seulement dans le cadre de la performance liturgique mais dans le lieu qu'est le manuscrit. Des pages de l'ordo au début de la Préface, le peintre a orchestré la dramaturgie par le choix des couleurs, leur chatoiement et la richesse ornementale.



Fig. 3. Autun, Bibl. Mun., Ms. 19bis, fol. 8v-9

Le contenu sémantique des images renforce cette assertion. Les mots *vere dignum* sont devenus une image monogrammatique, les deux panses – deux demi-cercles – des grandes onciales U et D sont réunies par une haste commune, barrée par une traverse formant ainsi une croix vert et or. Ce signe occupe la moitié de la page. Les autres paroles sont disposées sur cinq lignes en onciales or : ET IUSTUM EST/ AEQVVM ET SALVTARE/ NOS TIBI SEMPER/ ET VBIQUE GRA/ TIAS AGERE.

Strictement dans l'axe vertical de la croix dessinée par les deux initiales figure le calice posé dans la patène en or. La verticalité qui conduit de la patène à la croix est ainsi respectée. Comme autant de degrés, huit visages de clercs – reconnaissables à leur tonsure – dans des disques or sont disposés, par paire, de part et d'autre des objets liturgiques, au pied de la croix puis en dessous et au-dessus de sa traverse horizontale. À part les deux clercs de face à la base de la croix, les autres sont de profil et contemplent les objets eucharistiques ou le signe christique. Les médaillons de la bordure contiennent, sur un fond argent, les profils affrontés de deux clercs.

Cette image offre une déclinaison de deux temps : non seulement ce qui est associé à l'autel au moment du sacrifice de la messe : le calice, la patène et la croix, mais aussi la préfiguration de la vision de l'officiant à l'autel où la consécration des Espèces, signifiée par le calice et la patène, conduit à la contemplation de la Croix, signe par excellence de la présence du Christ. Cette croix verte domine l'image au-dessus des objets sacrés : le regard du spectateur/acteur, ici l'abbé, suit donc le mouvement d'élévation qui mène du calice et de la patène à la croix.

Les huit clercs (**fig. 1**) peuvent signifier, par leur disposition, les étapes de l'élévation spirituelle qui permet au cours du rituel de voir avec les yeux de l'esprit. Il est probable que le choix du chiffre huit ne soit pas anodin : chiffre de la résurrection, les huit clercs accompagnent l'œuvre du Salut. Quoiqu'il en soit, les prêtres sont présentés comme les instruments vivants de la médiation. Ainsi l'Église est vivifiée, renouvelée par le sang du Christ.

L'image de la Préface du sacramentaire de Marmoutier est d'une géniale abstraction puisqu'elle anticipe ce qui va se produire au moment du canon en décomposant, d'une certaine manière, les étapes de l'élévation spirituelle et l'impérieuse nécessité, pour l'officiant, d'activer ses sens spirituels pour parvenir à la contemplation. Il est remarquable que cette représentation se situe à la Préface et non au Canon. Les exégètes ont, en effet, expliqué que la lettre T de la prière *Te igitur* dont la forme évoque la croix est pratiquement la figuration réelle de la Passion du Christ²⁷. Ainsi la représentation du Crucifié ou de la croix que l'officiant avait sous les yeux en contemplant son manuscrit, au moment du sacrifice, est l'image qu'il pouvait voir avec les yeux du cœur. Dans le sacramentaire de Marmoutier, la Préface est une projection de ce qui se réalise lors du rituel, une mise en abîme anticipée pour celui qui manipule le manuscrit.

Dans son commentaire du *Te igitur*, Amalaire de Metz qui croise ponctuellement l'allégorie biblique et la théologie du sacerdoce, insiste notamment

27 R. Suntrup, « *Te igitur*. Initialen und Kanonbilder in mittelalterlichen Sakramentarhandschriften », dans *Text und Bild*, Wiesbaden, 1980, p. 278-382.

sur le rapport privilégié entre le prêtre et le Christ au cours de la messe²⁸. Il n'est donc pas étonnant de voir les visages de clercs, huit figures de prêtres, ponctuer la représentation.

Le Christ est représenté à deux reprises sous la forme du *signum* par excellence, la croix, et par la mention des espèces, signifiées par le calice et la patène. Les deux niveaux dans l'image sont la mise en voir de la *commutatio* eucharistique opérée par les gestes et par les paroles du célébrant. Il n'est pas surprenant de voir réaliser dans le contexte tourangeau une image aussi exceptionnelle. Le sacramentaire de Marmoutier a été élaboré entre 840 et 845 dans un lieu où les principaux penseurs et théologiens du ix^e siècle défendant la théologie de la présence réelle ont écrit et débattu. Paschase Radbert y a rédigé une version de son *De corpore et sanguine Domini* entre 831 et 833, qu'il révisé en 843-844 pour la présenter à Charles le Chauve. Dans son traité, il affirme que le pain et le vin deviennent, lors de la consécration des espèces, le vrai corps et le vrai sang historiques du Christ. Par la transformation sacramentelle du pain et du vin, l'assemblée est mise réellement en présence du corps du Christ qui est aussi – à ce moment du rituel – « la manifestation pleine et entière de l'Écriture²⁹ ». Or selon les théologiens, la perception de la *commutatio* mettant l'homme en présence du Christ, Verbe incarné, s'opère essentiellement par la vue.

C'est pourquoi si les images de la Préface sont une anticipation, une projection de ce qui va se produire au moment de la transformation sacramentelle des espèces, la représentation du début du Canon est une incitation à la mise en action par l'officiant, grâce à son cœur et son esprit, de sa vision spirituelle. Autrement dit, de l'invisibilité sacramentelle, il doit aller vers la contemplation du Verbe incarné, du Crucifié. La valorisation de ceux qui servent à l'autel est renforcée ici par la mise en image des commentaires d'Amalaire où le prêtre-l'abbé Rainaud – entre seul dans le canon et voit le Christ par le truchement des sens spirituels³⁰.

Le choix de l'image-frontispice peut sembler étonnant pour ouvrir un sacramentaire destiné à un abbé puisque le système des grades ecclésiastiques exclut les moines. Dominique Iogna Prat souligne toutefois que « l'absence de ces derniers est en bonne partie rattrapée par le fait que, dès le ix^e siècle,

28 Amalaire de Metz, *Liber officialis*, III, cap. XXII, dans *Opera liturgica omnia*, éd. I. M. Hanssens, Studi e Testi, CXXXIX, Cité du Vatican, 1950, p. 329-337.

29 Voir É. Palazzo, « Le "livre-corps" à l'époque carolingienne et son rôle dans la liturgie de la messe et sa théologie », *Reading, Writing and Communicating, Quaestiones Medii Aevi Novae*, vol. 15, 2010, p. 43.

30 Amalaire de Metz, *Liber officialis*, III, cap. XXII, p. 334-335.

ils accèdent fréquemment au sacerdoce³¹ ». En réalité, l'abbé est figuré dans l'accomplissement du sacerdoce et au cœur de la performance liturgique. En réponse à la hiérarchie figée du folio 1, il est en action.

Sur une pleine-page, précédant la partie bénédictionnaire du manuscrit, l'abbé Rainaud est représenté en train de bénir ses ouailles (f° 173v) (**fig. 4**). Dans les monastères, l'abbé se substitue en effet à l'évêque, qui prononçait les bénédictions sur les fidèles avant la communion. Cinq médaillons ont été peints dans une composition rectangulaire. Le médaillon central figurant la scène de bénédiction ménage des écoinçons à l'intérieur desquels ont été figurés quatre médaillons de petit diamètre. Ces cercles accueillent la représentation des quatre vertus cardinales : *Prudentia* et *Fortitudo* au registre supérieur et *Temperantia* et *Iustitia* au registre inférieur. Les cinq médaillons possèdent un fond bleu nuit sur lequel se détachent les silhouettes or des personnages. La bordure est très soigneusement ornée : fond or et rinceaux bleu nuit pour les rubans latéraux, fond argent et rinceaux bleu nuit pour les rubans horizontaux. Les couleurs de cette image conclusive à pleine-page sont très différentes de celles choisies jusqu'alors.

L'imposant médaillon central est circonscrit par deux filets d'oves rouges encadrant une bordure rehaussée de rubans perlés, disposés de manière rayonnante. L'abbé Rainaud est juché sur une construction à degrés où apparaissent, dans les arcades, les lettres de son nom et de son titre - *Raganaldus abba*. Il bénit le peuple comme le spécifie le titulus : *Hic benedixit populum*. Un moine, courbé, porte à bout de bras, devant l'abbé, le sacramentaire, ouvert à la section des bénédictions afin de l'aider à prononcer les paroles avec efficacité. Huit moines nimbés sont inclinés devant le guide spirituel muni de sa crosse. Cinq laïcs en bliaud court sous l'autorité de l'abbé sont également prosternés. Toutefois, ils ne sont pas face à lui et sont éloignés du lieu où il se tient. Aux huit moines répondent donc cinq laïcs : la supériorité des moines n'est pas que hiérarchique, elle est aussi numérique.

Le terme *populus* employé dans le titulus est lourd de sens. Selon Yves Congar, dans les textes théologico-politiques, la notion d'*Ecclesia* désigne la société chrétienne incluant l'ordre temporel, celle de *populus* (*christianus*) recouvre l'ensemble des chrétiens, autrement dit l'Église qui « en son existence terrestre englobe et recouvre la société christianisée³² ». Chez Alcuin, puis à partir de Charlemagne, *populus* (*christianus*) désigne fréquemment la société

³¹ D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu...*, p. 88.

³² Y. Congar, *L'ecclésiologie du haut Moyen Âge...*, p. 68.

chrétienne, l'ensemble des baptisés soumis à l'autorité de l'évêque, du pape, des rois chrétiens ou de l'empereur³³.

À la lumière de la définition du mot *populus* nous sommes à même de comprendre ce que signifie cette petite construction à arcades emplies du nom de l'abbé. Rainaud, à travers son patronyme, est complètement incorporé au motif architecturé sur lequel il est juché. Sa forme évoque une église et nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une sorte de chaire, mais bien de l'abbaye qu'il dirige et par extension de l'*Ecclesia*.



Fig. 4. Autun, Bibl. Mun., ms. 19bis, fol. 173v

33 Le concile d'Aix de 836 écrit par exemple : « Quia enim ecclesia in una atque indiscreta Christi fide ac dilectione concorditer ad coelestia tendens populus dicitur... constat autem eam peregrinantem duabus, ut dictum est praesentialiter personis gubernari, sacerdotali scilicet ac regali » (n° 66 = chap. III, c. 25 : MGH Concilia, 11/2, p. 23), cité par Y. Congar, *ibid.*, p. 68.

Ainsi, après l'image-frontispice figurant l'ordre ecclésiastique, la dernière image met en scène l'ordre sociétal, une société hiérarchisée, dominée par les clercs, guidée ici par l'autorité spirituelle de l'abbé. La soumission à l'autorité de Rainaud garantit l'ordre et l'harmonie : les cercles qui composent l'image sont les signes de cette harmonie. La figure géométrique qui caractérise cette composition est celle qui domine dans la représentation de saint Grégoire (f° 5) (**fig. 5**). Par ailleurs, les quatre vertus cardinales, disposées aux quatre angles, comme les symboles des évangélistes ou les points cardinaux, évoquent l'ordre harmonieux de ce monde dirigé par l'autorité vertueuse de l'abbé. Les quatre personnifications définissent le pouvoir spirituel du chef ecclésiastique, voire s'incarnent en sa personne.



Fig. 5. Autun, Bibl. Mun., ms. 19bis, fol. 5

Le concepteur des images a donc choisi de peindre le destinataire du sacramentaire dans un geste rituel, une performance dont l'efficacité est garantie par le manuscrit. La représentation montre le *populus* avant la communion, avant l'unité absolue que constitue la réunion de ceux qui consomment le corps du Christ. Les couleurs, la composition et la présence des vertus confèrent à l'ensemble une dimension cosmique. La Cité de Dieu se réalise sur terre grâce à l'autorité des clercs et à l'ordre qui en résulte. Si le *populus* est tendu vers le ciel, cette tension est surtout le fait de ceux qui se consacrent à Dieu ; tous ont pour but la réalisation du règne de Dieu sur terre, mais sous l'autorité et la direction de leurs chefs spirituels.

Les images témoignent de la vaste culture du concepteur du manuscrit, un homme qui a parfaitement assimilé toute la patristique et l'exégèse évangélique pour offrir, en cette période propice à la création, une pensée en images d'une rare inventivité. Le répertoire iconique des manuscrits liturgiques, entièrement à élaborer est, en effet, un laboratoire d'images qui stimule la réflexion de leurs concepteurs.

Le commanditaire du manuscrit, Rainaud, y présente par le choix des représentations une définition de l'*Ecclesia* dans sa dimension institutionnelle, véritable témoignage et illustration d'une tendance politique sans doute plus forte au sein de l'Église carolingienne que ne l'envisage l'historiographie : la division entre clercs et laïcs et la cléricisation de la Maison de Dieu est ici affirmée sans ambiguïté. Le clergé est défini par la pureté de son engagement et par la fonction de chacun de ses membres dans l'accomplissement du rituel.

La position défendue par Rainaud est nette : l'Église institutionnelle est la présence iconique de Dieu sur terre, les clercs sont incorporés au Christ et en sont les représentants. À ce titre, les membres du clergé règlent et organisent la société pour restaurer l'ordre donc l'harmonie.